

CONSEIL MUNICIPAL du 16 avril 2014

Compte rendu

Etaient présents :

BEUZIT Michèle - GERARD Guillaume – LEGLAND Morgane - LE GUILCHER Aurélien
LOZAC'H Albert - MORVAN Jean Paul – PORCHER Ghislaine – POYET Anne Marie
ROUSVOAL Vanessa - SAINT JALM Hervé - TWARZ Jörg

- COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal désigne les membres qui constitueront les commissions communales,

COMMISSION DES FINANCES

Michèle BEUZIT Hervé SAINT JALM Albert LOZAC'H

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

Michèle BEUZIT Ghislaine PORCHER Jörg TWARZ Morgane LEGLAND

COMMISSION VOIRIE – EAU - ASSAINISSEMENT

Michèle BEUZIT Hervé SAINT JALM Albert LOZAC'H Guillaume GERARD

COMMISSION BATIMENTS - EQUIPEMENTS

Michèle BEUZIT Hervé SAINT JALM Jörg TWARZ Jean Paul MORVAN

COMMISSION URBANISME – AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

Michèle BEUZIT Albert LOZAC'H Aurélien LE GUILCHER Vanessa ROUSVOAL
Morgane LEGLAND

COMMISSION SPORTS – JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Michèle BEUZIT Guillaume GERARD Ghislaine PORCHER Annick POYET
ROUSVOAL Vanessa

- INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Compte tenu du montant maximal de l'enveloppe financière pour des communes de – de 500 habitants (soit 1 148,05 € brut mensuel), les indemnités de fonction du Maire, des 2 adjoints et des conseillers municipaux ont été fixé comme suit :

Maire	15 %	IB 1015	soit	570,22 € brut mensuel
Adjoints	6 %	IB 1015	soit	228,09 € brut mensuel x 2 = 456,18 €
Conseillers	0,40 %	IB 1015	soit	15,20 € brut mensuel x 8 = 121,60 €

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se compose de 9 membres :

Présidente : Michèle BEUZIT

Membres élus : Albert LOZAC'H, Annick POYET, Ghislaine PORCHER et
Vanessa ROUSVOAL

Membres nommés par le maire :

Madame Yveline MORVAN

Monsieur Pierre TEURNIER

Monsieur Jean LE ROUX

Madame Danielle BEUZIT

- COMMISSION APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal a désigné :

Michèle BEUZIT ou son représentant Hervé ST JALM

Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, membres titulaires

Morgane LEGLAND, Vanessa ROUSVOAL, Aurélien LE GUILCHER, membres suppléants

- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal à procéder à la désignation de 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes choisit parmi les contribuables de la commune, destinés à composer la Commission Communale des Impôts Directs. La direction des services fiscaux de QUIMPER procédera ensuite à la nomination de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

- DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Afin de faciliter la gestion quotidienne de la collectivité, le conseil municipal est en mesure de déléguer certaines de ses attributions au maire pour toute la durée du son mandat.

Les décisions pour lesquelles peuvent intervenir ces délégations sont limitativement énumérées par l'article L 2122-22 du CGCT dans une liste contenant 22 rubriques.

A l'exception de la rubrique n° 13, 21 rubriques ont été retenues par le conseil municipal.

- COMMERCE

Examen du devis présenté par la société AN ANVEL Publicité de Ploudaniel pour la fourniture de 4 panneaux Pré Enseignes « SKOL LOUARN »

Coût 382 € ht l'unité soit 1 528 € ht l'ensemble

Option pose 850 € ht

Décision mise en attente d'un autre devis à titre comparatif.

Examen des devis présentés pour la fourniture et pose d'une clôture sur muret :

Société Ouvertures du Launay de St Martin des Champs

PVC mixte coloris blanc et poteaux gris anthracite 3 624,00 € ht

PVC blanc 3 416,00 € ht

Sans la pose moins-value de 1 440 € ht

Société DOMOTIC Fermetures de St Martin des Champs

Bois et Aluminium 4 425,00 € ht

Examen du devis présenté par la Société Ouvertures du Launay de St Martin des Champs pour la fourniture et pose de stores

L'ensemble 1 393,00 € ht

Afin de finaliser le choix, la commission bâtiments se rendra sur place demain à 11 h 30.

- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Hervé SAINT JALM est désigné Correspondant Défense Nationale.

Monsieur Aurélien LE GUILCHER est désigné Correspondant « Prévention Routière » en cas d'empêchement Monsieur Albert LOZAC'H pourra le remplacer.

Lecture d'un courrier de Mr Alain LE CLECH, représentant de la Fédération Française des Amis des Moulins qui propose sa candidature à un poste de délégué auprès du syndicat de rivière dont la commune serai adhérente.

Réponse : la commune adhère au Syndicat mixte pour la gestion des Cours d'Eau du Trégor et du Pays de Morlaix, Hervé SAINT JALM et Jörg TWARZ ont déjà été désigné pour représenter la commune.

Mr Le Clech pourra s'il le souhaite prendre connaissance des décisions qui le concerne, prises par ce Syndicat auprès des délégués communaux.

Le 8 avril, Hervé Saint Jalm a rencontré le représentant de la Société QUADRAN Energies Libres de SARAN qui a obtenu le projet d'installation d'éoliennes ENERCON sur la commune. Le chantier devrait démarrer au mois de mai par des travaux de terrassement et en Juillet pose des socles destinés à recevoir les éoliennes.

L'acheminement des éoliennes est prévu début 2015.

Cette société prendra contact avec la mairie pour les demandes d'autorisation de voirie, déclaration d'ouverture de chantier et autres démarches relatives au chantier.

Fin de Séance